COMMUNE
DE
LAVIGNY

COMMUNICATIONS OFFICIELLES
Mai 2020

Pandémie de COVID-19

La Municipalité vous informe

Chères habitantes, chers habitants,

Nous vous espérons tous en bonne santé et nous nous réjouissons que les efforts de chacun permettent au Conseil fédéral de mettre progressivement en place une reprise des activités.

Tant que la pandémie sévit, la Municipalité se conforme aux mesures exigées par la Confédération et le Canton et vous invite ainsi à poursuivre vos efforts pour freiner la propagation du virus et assurer le succès de la lutte contre cette pandémie. Restez chez vous dans toute la mesure du possible et gardez les distances sociales.

Afin de vous soutenir dans cette période si particulière, voici un rappel des informations pratiques au quotidien.

✓ SOLIDARITÉ LOCALE ♥

Vous avez besoin d'aide pour vos courses et divers petits services ? L'application https://lavigny.glideapp.io/ vous permet de trouver qui est proche de votre quartier pour vous aider. Le bureau communal se tient également à votre disposition au **021 808 69 62** durant les heures d'ouverture.

✓ BÉNÉVOLES ♥

Vous avez un peu de temps à donner pour effectuer des courses, des transports, des menus services ? Inscrivez-vous sur la plate-forme https://lavigny.glideapp.io/ ou https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/benevolat-dons-de-materiel/.

✓ PLUS DE 65 ANS ET BESOIN D'AIDE ? ♥

Afin de faciliter l'accès aux prestations des CMS pendant la pandémie, le numéro de téléphone centralisé **0848 822 822** (du lundi au vendredi, 8h-17h) a été mis en service le 11 avril 2020.

Les appels vers ce numéro à disposition de toute la population vaudoise sont orientés ensuite vers le CMS approprié selon le domicile.

Le CMS d'Aubonne reste joignable au **021 821 52 80** (du lundi au vendredi de 07h30-12h00 et de 13h30-17h00).

✓ DECHETTERIE ♥

Nous vous informons que la déchetterie est ouverte selon les horaires habituels. Merci de bien vouloir vous conformer aux instructions du personnel et bien entendu de respecter les règles en vigueur concernant les distances sociales et sanitaires édictées par l'OFSP.

ATTENTION RECTO-VERSO

COMMUNE
DE
LAVIGNY

COMMUNICATIONS OFFICIELLES
Mai 2020

✓ REPAS A L'EMPORTER ♥

Vous avez la possibilité de commander des repas à emporter dans les établissements suivants :

- Auberge des Grands Bois à Buchillon ☎ 021 807 30 49 - www.grandsbois.ch
- Sabai Thai à Etoy ☎ 021 808 02 56 - www.sabaithai.ch
- Auberge de la Croix d'Or à Yens ☎ 021 800 31 08 - auberge-communale-yens.ch
- Le Chasseur à Allaman ☎ 021 807 30 73 - restaurantduchasseur.ch
- Charme Thaï à Denens ☎ 021 802 01 03 - https://www.charmethai.ch/
- Pizzeria de la Gare d'Allaman ☎ 021 807 05 79 - www.restaurantpizzeriadelagare.ch
- Com Viet à Aubonne ☎ 021 807 13 23 – www.comvietaubonne.ch

Les vignerons du village sont ouverts comme d'habitude mais sur rendez-vous, vins-rossier.ch, jf-rossier-vins.ch, www.caveduvallon.ch.

✓ NUMÉROS D'APPEL ♥

Hotlines et informations de l'Etat de Vaud :
Population : le numéro **0800 316 800** répond à la population pour toutes les questions liées au coronavirus tous les jours de 8h00 à 20h00.
Professionnels santé, administration et entreprises : **0848 477 477** tous les jours de 8h00 à 20h00.
Centrale des Solidarités : **0848 303 038**
Toutes autres questions : **021 338 08 08** (du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00)

Soutien aux parents, aux enfants et aux jeunes
Ligne de conseils par téléphone pour les enfants et les jeunes : **147**. Ce numéro est accessible **24h/24**, de manière gratuite et confidentielle (par téléphone, sms ou mail). Il est également possible de chatter entre jeunes. Plus d'informations : www.147.ch.

Ligne de conseils par téléphone pour les parents : **021 644 20 32.** Ce numéro est accessible de **8h à 22h tous les jours**, de manière gratuite et confidentielle pour des conseils éducatifs aux parents.

Office Fédéral de la Santé Publique : **058 463 00 00** (tous les jours, 24h/24)

✓ POUR RAPPEL ♥

Il est recommandé aux personnes à risques (plus de 65 ans et/ou personnes malades) de renoncer à tout rassemblement, même familial, avec des personnes ne vivant pas dans le même foyer qu'elles.

Si vous prenez l'air, faites-le seul ou avec les personnes habitant avec vous.

Lors de vos sorties, il est important de respecter **les 2 mètres de sécurité entre les personnes et de ne pas vous réunir en groupe de plus de 5 personnes**. La police effectue régulièrement des contrôles et peut verbaliser en cas d'infraction.

Suivez l'évolution de la situation www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus ou ofsp-coronavirus.ch.

ATTENTION RECTO-VERSO